

TERMES DE REFERENCE

Etude sur l'impact de l'apiculture sur la productivité des anacardiens en Côte d'Ivoire

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire est récemment devenue le premier producteur mondial de l'anacarde, avec une production d'environ 700.000 tonnes comparé à quasiment zéro tonnes il y a 25 ans.¹ Cette croissance impressionnante doit cependant être relativisée vu les défis à relever dans la filière. Initiée principalement comme une stratégie de lutte contre la désertification, les techniques de production et la structuration de la filière ont reçu moins d'attention par rapport aux filières comme le café et le cacao. Ceci est en train de changer depuis la création du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) en 2013, mais la productivité par anacardier et par hectare demeure faible. Une étude de 2010 a chiffré cette productivité à 1 à 2 kilos de noix par arbre, comparé à 4 à 10 pour le Burkina Faso et plus de 17 pour Vietnam et Inde. Le rendement par hectare est également bas : il est à 70 à 140 kilos par hectares, comparés à 1200 kilo par hectare pour l'Inde et le Vietnam. Ces chiffres démontrent une énorme opportunité pour la Côte d'Ivoire d'améliorer la productivité et ainsi consolider sa position sur le plan mondial.

Le secteur de l'apiculture est peu développé en Côte d'Ivoire en dépit d'une forte demande locale et internationale. Il existe des initiatives à petite échelle, comme un programme du PNUD (FEM)² mais la filière n'a jamais bénéficié d'un investissement suffisant pour se développer. Par conséquent la production reste assez faible – les chiffres exacts ne sont pas connus, mais la Fédération Nationale des Apiculteurs de la Côte d'Ivoire (FENAPCI) estime la production de 2015 à une vingtaine de tonnes. Cependant, la croissance de certaines sociétés de commercialisation comme Apinome, qui ont des relations avec les distributeurs alimentaires comme Prosuma et Carrefour, démontre le potentiel pour le miel, pour ne pas mentionner les produits associés. En parallèle il existe une filière informelle de commerce de miel « sauvage ».

Dans le cadre de son volet de réhabilitation et développement des zones minières, le projet « Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal II » (DPDDA II) en Côte d'Ivoire, cofinancé par l'Agence de développement international américain (USAID) et l'Union Européenne, a initié une réflexion en 2014 sur la possibilité de promouvoir l'apiculture dans les zones de production de l'anacarde, qui est très pratiqué par les communautés minières. Pendant ses recherches le projet a trouvé une étude de 2013 produite par l'African Cashew Initiative (ACi), piloté par la coopération allemande (GIZ), qui a démontré que l'introduction de l'apiculture a augmenté la production par 116,7 % au Ghana et 212,5 % au Bénin. Il est donc théoriquement possible que l'apiculture pourrait non pas seulement diversifier les sources de revenus des communautés dépendant sur l'anacarde ou l'exploitation minière, mais peu également doubler la productivité de l'anacarde. Le projet DPDDA II s'est approché du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), et a découvert d'autres projets d'introduction d'apiculture, y compris un projet piloté par le CCA. Le projet a également pris contact avec les responsables de l'ICA pour voir la possibilité de reproduire la même étude en Côte d'Ivoire en utilisant les données et expériences de différentes initiatives. Suite à son accord pour cofinancer cette étude, les présents termes de référence visent à établir le cadre de collaboration nécessaire pour exécuter cette étude.

¹ <http://news.abidjan.net/h/566451.html>

² http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/home/ourwork/environmentandenergy/successstories/les-abeilles-artisannes.html

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

2.1 Objectif général

Mener une étude scientifique sur l'impact de l'apiculture dans les vergers d'anacardiens en Côte d'Ivoire.

2.2 Objectifs spécifiques

- Evaluer les effets de l'apiculture sur le rendement des vergers d'anacardier en Côte d'Ivoire ;
- Evaluer l'impact socio-économique de l'apiculture dans les vergers d'anacardier en Côte d'Ivoire ;
- Créer une base scientifique et expérimentale pour justifier l'intégration de l'apiculture dans les politiques de promotion de la filière de l'anacarde ;
- Créer un cadre de collaboration entre différents projets apicoles afin de partager les expériences, identifier les bonnes pratiques apicoles et harmoniser la méthode de collecte des données nécessaires pour l'étude d'impact.

3. HYPOTHÈSES & RISQUES

3.1 Hypothèses

- L'apiculture est une activité viable sur le plan technique et économique dans les zones de production de l'anacarde de Côte d'Ivoire
- Les mêmes effets observés au Bénin et au Ghana seront observés en Côte d'Ivoire

3.2 Risques

- Une manque d'harmonisation et de coordination entre les différents projets de l'apiculture rendra impossible une recherche scientifique rigoureuse
- Les propriétaires des champs d'anacarde ne sont pas d'accord sur l'introduction des ruches
- L'utilisation des herbicides rend l'apiculture impossible ou difficile

4. CHAMP D'INTERVENTION

4.1 Généralités

4.1.1 Zones géographique

L'étude sera menée dans plusieurs zones de production de l'anacarde par différentes parties prenantes :

- Séguéla (Projet DPDDA II)
- Tortiya (Projet DPDDA II)
- Bouna (Projet Profiab)
- Boundiali (Projet CCA, exécuté par ANADER)
- A déterminer (Financement Olam)

4.1.2 Groupes cibles

Les personnes ayant déjà une expérience ou un intérêt dans la collecte du miel seront ciblées, mais d'autres pourront également être sélectionnés. Les bénéficiaires peuvent être des groupements ou des individus selon leurs aptitudes et capacités. Les producteurs doivent être en mesure d'installer leurs ruches dans ou près des bergères d'anacarde.

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 12:32

Supprimé: effet de

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 12:32

Supprimé: sur le rendement de

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 12:33

Supprimé: s

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:49

Supprimé: Déterminer si les mêmes

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:50

Supprimé: positifs

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:50

Supprimé: observés

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:50

Supprimé: dans la

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:50

Supprimé: sous-région sont également observés en C

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 11:51

Supprimé: ôte

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 12:13

Supprimé: <#> .

jean-jacques kouame TA..., 15/1/16 12:31

Supprimé: et

MARY 21/12/15 09:29

Commentaire [1]: Mary : On doit commencer à chercher/trouver les membres de groupe vibres.

1. Producteurs qui sont d'accord à participer dans l'étude
2. Producteurs qui ne utilise ber le herbicide ni les pesticide dans les vergers

4.2 Activités spécifiques

Étape ou Phase	Activités	Délai d'exécution
Planification et harmonisation des méthodes de l'apiculture et les méthodes de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de cadrage entre les projets concernés sous la coordination du CCA et l'implication de l'ICA Atelier d'harmonisation et de planification de l'approche technique (installation des ruches et méthode de production) et l'approche méthodologique (collecte des données) 	Janvier à Février 2016
Installation des ruchers et collecte des données de référence	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données de référence (géolocalisation des champs d'intervention et des champs de contrôles, collecte des données historique de production, etc.) Installation des ruchers et début de la formation et l'accompagnement des apiculteurs 	Février à Mars 2016
Collecte des données et accompagnement des apiculteurs	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données pendant les périodes appropriés Visites d'accompagnement et de suivi par le consultant externes Réunions ou téléconférences de collaboration et de coordination entre les projets, le CCA, le consultant et l'ICA 	Avril 2016 à Mai 2017
Production, validation et promotion de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des données et partage des résultats préliminaires aux partenaires Elaboration du projet de l'étude Atelier de validation du rapport de l'étude et identification des recommandations Suivi de l'exécution des recommandations et des prochaines étapes identifiées 	Mai à Juillet 2017

MARY 5/1/16 15:45

Commentaire [2]: Option 1: 20-22 Jan 2016 ? Participation de Mohamed /Mary?...a confirmé

MARY 21/12/15 09:37

Commentaire [3]: Mary: Dr. Aidoo + M. Javaudin + consultant local + autres partenaires

MARY 21/12/15 09:45

Commentaire [4]: Mary: On a perdu le moi de Décembre ou il était la floraison des arbres. Avril – Juillet ce la campagne de récolte et pas le bon moment pour la pollinisation des arbres. Je vais discuter le timing approprié avec les consultants et vous fournir plus des informations.

4.3 Gestion, Coordination et Supervision

4.3.1 Supervision et gestion

Le Conseil du Coton et de l'Anacarde coordonne l'exécution de l'étude d'impact, sous la supervision du Directeur Technique Anacarde. L'ACi supervise le consultant externe. Chaque projet exécute son programme apicole et la collecte des données pour l'étude en suivant la méthodologie commune et ses procédures de gestion interne.

4.3.2 Rôles et responsabilités

Entité ou Personne	Rôle et responsabilités
Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)	<ul style="list-style-type: none">• Convocation et organisation des réunions de coordination des acteurs et les ateliers de planification et de restitution• Coordination et partage d'information avec les programmes apicoles concernés dans le cadre de l'étude d'impact• Liaison principal avec ACi et le consultant externe• Financement et supervision du programme apicole exécuté par ANADER dans la zone de Bouna• Contrôle et suivi de l'exécution de la méthodologie commune• Consolidation et pérennisation des résultats et des leçons apprises de l'étude et de l'expérience
African Cashew Initiative (ACi)	<ul style="list-style-type: none">• Financement des honoraires et les frais du voyage international du consultant• Financement des frais de missions du consultant pendant les réunions de coordination et les ateliers de planification et de restitution• Supervision du consultant en étroite coordination avec le CCA
Programmes apicoles (DPDDA II, ANADER/CCA, Profiab, Olam)	<ul style="list-style-type: none">• Financer et superviser le sous-contractant pour le programme apicole à Séguéla et à Tortiya• Collecter les données conformément à la méthodologie harmonisée adoptée• Suivre l'exécution du programme apicole en suivant l'approche technique harmonisée• Prendre en charge les frais de mission (logement, per diem, transport) du consultant externe lors des visites de suivi aux sites de Séguéla et de Tortiya• Se prendre en charge pour les ateliers et réunions de coordination organisée par le CCA• Contribuer à la rédaction du rapport final et à la vulgarisation des résultats
Consultant étude d'impact	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'atelier de planification et d'harmonisation méthodologique

MARY 21/12/15 09:49

Commentaire [5]: Avec la participation de groupe ciblé

	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la méthodologie harmonisée pour les techniques apicoles et la méthodologie de collecte (y compris les protocoles de collecte des données) • Effectuer des missions de terrain pour s'assurer de la qualité des données et le respect de la méthodologie harmonisée • Apporter un appui technique aux partenaires pour les techniques de l'apiculteur en zone anacarde • Analyser les données et produire le projet de rapport de l'étude d'impact • Former les partenaires locaux sur les transformations des produits dérivés de apiculture tel que le miel ; cire et propolis
--	--

5. LOGISTIQUE ET CALENDRIER

5.1 Lieu du projet

Les ateliers et rencontres de coordination auront lieu à Abidjan. Les visites de terrain auront lieu dans les différents sites des programmes apicoles concernés.

5.2 Date de début et période mise en œuvre

Janvier 2016 à Juillet 2017

6. BESOINS

6.1 Ressources humaines

6.1.1 Experts principaux

Consultant ayant une expertise à la fois dans l'apiculture et dans l'anacarde. Le consultant aura idéalement une expérience dans la conception et la conduite des études d'impact rigoureuses.

6.1.2 Autres experts, personnel de soutien et appui technique

Chaque programme apicole choisira ses experts et formateurs pour l'exécution des programmes, y compris la collecte des données pour l'étude d'impact.

6.2 Bureaux

Le consultant externe pourra utiliser les locaux du projet DPDDA II à Abidjan, à Séguéla et à Tortiya pendant les ateliers à Abidjan ou visites sur le terrain.

6.3 Transport et Per Diem

L'ACi prendra en charges les frais relatifs aux voyages internationaux du consultant et ses frais de mission à Abidjan. Les programmes concernés prendront en charge les frais de mission du consultant pendant des visites de terrain. Chaque programme prendra également en charge les frais liés à la participation dans les ateliers organisés par le CCA au niveau d'Abidjan.

6.4 Matériel et Equipement

Chaque partenaire fournira l'équipement et le matériel nécessaire pour exécuter leurs programmes apicole en respectant la méthodologie harmonisée.

MARY 21/12/15 09:53

Commentaire [6]: Mary: à voir avec les consultants

7. LIVRABLES

7.1 Livrables Obligatoires

Le consultant soumet les livrables suivants à ACi et au CCA.

Intitulé	Contenu et critères de validation	Délaï de soumission
Livable 1. Méthodologie harmonisée	<ul style="list-style-type: none">- Les techniques communes adoptées pour la production (types de ruches, nombre de ruches, etc.)- La méthodologie adoptée pour l'installation des ruchers (distance des bergères, choix des sites de contrôle, etc.)- La méthodologie pour la collecte des données de référence et de suivi (protocoles de collecte des données, variables, responsables)- Plan de travail harmonisé pour l'étude d'impact	Deux semaines après l'atelier de planification de d'harmonisation
Livable 2. Rapports de mission	<ul style="list-style-type: none">- Liste des sites visites- Observations et recommandations- Données collectées	Deux semaines après chaque mission
Livable 3. Résultats préliminaires et données brutes consolidées.	<ul style="list-style-type: none">- Données brutes consolidées et apurées- Analyse préliminaire des résultats- Recommandations	Mai 2017
Livable 4. Projet de rapport de l'étude	<ul style="list-style-type: none">- Contexte et justification de l'étude- Description de la méthodologie- Résultats de l'étude- Analyse et discussion des résultats- Conclusions et recommandations	Juin 2017
Livable 5. L'étude finale validée	<ul style="list-style-type: none">- L'étude finale validée avec le rapport de l'atelier de validation en annexe	Juillet 2017

7.2 Présentation et approbation des livrables

Une électronique de chaque livrable doit être envoyé au superviseur (ACi) et au coordonnateur (CCA). CCA partagera les livrables avec les partenaires concernés pour leurs observations. La validation se fera en suivant les procédures internes de l'ACi.